

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE.
Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

Le 1er—*Salve Regina*, etc., et *Sub tuum*, etc. p. (8) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. bleu. p. (14) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Ass. pour les Âmes du Purg. v. & p. (72) T. O. Fête de la Toussaint. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.

Le 2—Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. (12) Apostolat. v. & p. (16)

Le 5—1er vendredi du mois. p. (3)

Le 7—3e Dim. de St. Joseph. (4)

Le 12—T. O. St. Didace d'Alcala, C. v. & p.

Le 14—4e Dim. de St. Joseph. (4) T. O. B. Gabriel Ferreti, C. v. & p.

Le 16—(T. O. † Ste. Agnès d'Assise, V. v. & p. (10)

Le 17—(T. O. † Be. Salomé, Prin. de Pologne, Ve. v. & p. (10)

Le 19—(T. O. Ste. Elizabeth, Ve. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 21—5e Dim. de St. Joseph. (4) *Salve Regina*, etc., et *Sub tuum*, etc., p. (8) *Rosaire* v. & p. (9) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) (T. O. Présentation de la Très-Sainte V. au temple. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 25—(T. O. Ste. Catherine, V. M. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 26—(T. O. St. Léonard de Port Maurice, C. v. & p.)

Le 28—6e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. St. Jacques de la Marche, C. v. & p.)

Le 29—(T. O. Fête de tous les saints des trois ordres. Rénovation de la Profession. v. & p.)

“ Elle a pour but d'honorer Notre Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de son amour et de réparer les outrages qu'il y reçoit de l'ingratitude des hommes.” Il n'y a aucune prière requise spécialement.

56 Le 1er vendredi ou 1er dimanche de chaque mois et un autre jour, à son choix. Voir aussi le No. 12.

57 Deux jours à son choix dans le mois. Voir aussi les Nos. 14 et 32.

58 Le dernier dimanche de chaque mois à ceux qui récitent ensemble le chapelet au moins trois fois par semaine.

59 Le 1er dimanche de chaque mois.

60 Deux fois par mois au choix des associés.

61 Un jour par mois ; (de plus, les jours de grand'messe et services célébrés pour les défunts.)

62 Le 1er vendredi ou 1er dimanche et un autre jour de chaque mois aux associés qui auront récité chaque jour du mois le *Pater*, *Ave* et *Credo*, avec l'aspiration : “ Cœur aimable de Jésus, faites que je vous aime de de plus en plus.” Egalement un autre vendredi et un autre jour du mois, mais avec visite et prière pour le Pape. Voir aussi les Nos. 3 et 16.

63 Il suffit de faire, pendant trois jours, quelque prière, en l'honneur de la Ste. Trinité et communier le dernier jour.

“ 64 Que la très-juste, la très-haute et très-aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses.” Pour ceux qui auront récité cette petite prière tous les jours de l'année.

65 On fait un jour quelconque pendant l'année une heure de méditation et prières pour honorer Notre-Dame des Douleurs.